

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00036

Numéro SIREN : 307 571 000

Nom ou dénomination : BDO IDF

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2020 sous le numéro de dépôt 3768

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/3768

Déposant :

Nom/dénomination : BDO IDF

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 307 571 000

N° gestion : 1977 B 00036

SAS BDO IDF

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

Etats Financiers

du 01/10/2018 au 30/09/2019

*Copie certifiée conforme
à l'original*
N. B. D. O. 

Comptes Annuels



Opinion

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	19 693 997	17 614 361	2 079 636	11,81
Chiffre d'affaires net	19 693 997	17 614 361	2 079 636	11,81
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	59 359	80 330	-20 971	-26,11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		18 967	-18 967	-100,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	766 465	233 566	532 899	228,16
Autres produits	1 710	6 377	-4 667	-73,19
Total produits d'exploitation (I)	20 462 172	17 873 271	2 588 901	14,48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	6 543 206	5 865 990	677 216	11,54
Impôts, taxes et versements assimilés	540 869	415 245	125 624	30,25
Salaires et traitements	8 239 079	7 248 658	990 420	13,66
Charges sociales	3 701 289	3 073 630	627 659	20,42
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	192 168	167 956	24 212	14,42
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	357 876	332 342	25 535	7,68
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	199 288	17 132	182 156	NS
Autres charges	36 067	25 075	10 992	43,84
Total charges d'exploitation (II)	19 809 841	17 146 027	2 663 814	15,54
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	652 331	727 244	-74 913	-10,30
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	78 472	344 537	-266 065	-77,22
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	203	2	201	NS
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	78 674	344 538	-265 864	-77,17
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 073	16 867	-4 793	-28,42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	12 073	16 867	-4 793	-28,42
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	66 601	327 672	-261 071	-79,67
RESULTAT COURANT avant impôt	718 932	1 054 915	-335 983	-31,85

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		2 182	-2 182
Sur opérations en capital	5 337	60 063	-54 726
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		3 005	-3 005
Total produits exceptionnels (VII)	5 337	65 250	-59 913
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	23 638	40	23 598
Sur opérations en capital	4 305	14 467	-10 162
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	10 774		10 774
Total charges exceptionnelles (VIII)	38 717	14 507	24 211
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-33 380	50 743	-84 123
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	202 461	194 309	8 152
Total des produits (I+III+V+VII)	20 546 184	18 283 059	2 263 125
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 063 093	17 371 710	2 691 383
BENEFICE OU PERTE	483 091	911 349	-428 258
<i>(a) Y compris :</i>			
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>			
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>			
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	78 472	344 536	-266 064
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	10 216	12 814	-2 598

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/20
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	65 048	64 743	305	
Fonds commercial (1)	6 034 926	217 700	5 817 226	5 817 226
Autres immobilisations incorporelles	685 362		685 362	685 362
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 875 594	1 398 847	476 747	476 747
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 617 906		2 617 906	2 617 906
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	180 328		180 328	180 328
Autres immobilisations financières	159 666		159 666	159 666
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 618 829	1 681 290	9 937 539	9 937 539
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 392 506	479 589	4 912 917	4 912 917
Autres créances	1 937 543		1 937 543	1 937 543
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	935 425		935 425	935 425
Charges constatées d'avance (3)	219 136		219 136	219 136
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 484 610	479 589	8 005 021	8 005 021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	20 103 439	2 160 879	17 942 560	17 942 560
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			646 335	646 335

	30/09/2019	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 746 542	1 746 542
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	749 609	749 609
Report à nouveau	138 789	138 789
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	483 091	9 063 082
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	43 550	43 550
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 063 082	9 063 082
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	62 000	62 000
Provisions pour charges	525 629	525 629
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	587 629	587 629
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	234 308	234 308
Emprunts et dettes financières diverses (3)	942 927	942 927
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 508 913	1 508 913
Dettes fiscales et sociales	3 325 742	3 325 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 047	40 047
Produits constatés d'avance (1)	2 239 912	2 239 912
TOTAL DETTES	8 291 850	7 960 850
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 942 560	17 690 850
(1) Dont à plus d'un an (a)	257 465	257 465
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 074 431	7 703 385
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Opmerking

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 17 942 560 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 483 091 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : de 1 à 8 ans
- * Matériel informatique : de 1 à 8 ans
- * Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,48 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2003-2005)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 47 552 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 034 926			6 034 926
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	797 297		46 888	750 410
Immobilisations incorporelles	6 832 223		46 888	6 785 335
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	970 304	106 248		1 076 552
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	849 764	128 348	179 069	799 042
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	71 991		71 991	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 892 059	234 596	251 060	1 875 594
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 617 906			2 617 906
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	259 077	91 867	10 950	339 994
Immobilisations financières	2 876 983	91 867	10 950	2 957 900
ACTIF IMMOBILISE	11 601 264	326 463	308 898	11 618 829

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		234 596	91 867	326 463
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		234 596	91 867	326 463
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		71 991		71 991
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	46 888	15 746	10 950	73 584
Scissions				
Mises hors service		163 323		163 323
Diminutions de l'exercice	46 888	251 060	10 950	308 898

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Fonds commercial :639 627€

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Clientèle reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Clientèle reçue en apport en 2001			2 286 735	2 286 735
Clientèle achetée en 2002	90 720			90 720
Clientèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Clientèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise			118 758	118 758
Clientèle achetée en Février 2005	15 000			15 000
Clientèle achetée en Décembre 2009	31 330			31 330
Clientèle achetée en Juin 2010	7 288			7 288
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			465 885	465 885
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Clientèle achetée en 2014	540 000			540 000
Total	684 338		5 350 588	6 034 926

Dépréciation du fonds commercial : 217 700 €

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BDO FS 78000 VERSAILLES	12 600	140 068	100,00	1 338
SA BDO LES ULIS 91140 VILLEJUST	550 125	-1 124 946	100,00	294 144
SAS VINCENT RUSE CONSEIL 78000 VERSAILLES	76 000	101 049	100,00	19 112
SARL ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	282 998	99,90	114 490
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS BDO BSO 75116 PARIS	438 837	1 644 409	45,06	470 494
SARL ECCELIA CONSEILS 89100 SENS	20 000	109 324	49,00	27 500

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 992 868	1 992 868			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	565 472	565 472			75 336
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 630		46 888	64 743
Immobilisations incorporelles	111 630		46 888	64 743
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	665 531	82 348		747 879
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	715 913	109 820	174 764	650 968
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 381 444	192 168	174 764	1 398 847
ACTIF IMMOBILISE	1 493 074	192 168	221 652	1 463 590

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 889 178 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	180 328		180 328
Autres	159 666		159 666
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 392 506	4 817 167	575 338
Autres	1 937 543	1 866 546	70 997
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	219 136	219 136	
Total	7 889 178	6 902 849	986 329
Prêts accordés en cours d'exercice	30 233		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	646 784
Clients - Factures à établir groupe	711 851
Fourn.avoirs non reçus	8 071
Fourn.avoirs non reçus groupe	25 546
Prov.Charges soc. à recevoir	26 529
Int courus C/C PM à Recevoir	1 063
Total	1 419 844

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/03/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	911 349
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	911 349
Affectations aux réserves	
Distributions	772 560
Autres répartitions	
Report à Nouveau	138 789
Total des affectations	911 349

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2019
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 746 542				1 746 542
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	749 609				749 609
Report à Nouveau		138 789	138 789		138 789
Résultat de l'exercice	911 349	-911 349	483 091	911 349	483 091
<i>Dividendes</i>		772 560			
Provisions réglementées	32 776		10 774		43 550
Total Capitaux Propres	9 341 776		632 655	911 349	9 063 082

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	32 776	10 774		43 550
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	32 776	10 774		43 550
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 774		

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		62 000			62 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	388 341	137 288			525 629
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	388 341	199 288			587 629
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		199 288			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 291 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	234 308	72 593	161 715	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 508 913	1 508 913		
Dettes fiscales et sociales	3 325 742	3 229 992	95 750	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	982 974	983 074		
Produits constatés d'avance	2 239 912	2 239 912		
Total	8 291 850	8 074 431	257 465	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 740			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 088			
(**) Dont envers les associés	100			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 100 €.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	548 879
Fourn.fact.non parvenues groupe	66 626
Int courus C/C PM à Payer	10 216
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	676 523
Personnel - Provision Primes	67 667
Personnel - Provision Intéressement	230 000
Personnel - Autres charges à payer	168 647
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	294 743
Prov.Charges soc. s/Primes	27 624
Etat - charges à payer	75 674
Clients - Avoirs à établir groupe	8 230
Total	2 174 828

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	219 136		
Total	219 136		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	2 239 912		
Total	2 239 912		

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2019
EXPERTISE COMPTABLE	10 949 366
AUDIT	4 394 723
SOCIAL	691 198
JURIDIQUE	841 366
CONSEIL	2 107 625
AUTRES	709 719
TOTAL	19 693 997

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation	78 472	344 537
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	203	2
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	78 674	344 538
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 073	16 867
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	12 073	16 867
Résultat financier	66 601	327 672

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	274	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 364	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 305	
Amortissements dérogatoires	10 774	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 337
TOTAL	38 717	5 337

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 735 896 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	43 550
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>PV Sursis report impôt au 30/09/2001</i>	1 936 102
<i>PV Sursis report impôt au 30/09/2012</i>	56 681
<i>PV Sursis report impôt au 30/09/2012</i>	450 720
<i>PV Sursis report impôt au 30/09/2002</i>	132 224
<i>PV Sursis report impôt au 30/09/2012</i>	465 884
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	3 085 161
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	137 288
Liés à d'autres éléments	
<i>IFC</i>	525 629
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	662 917
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	735 896
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Crédit Impôt Mécénat	-13 762
Impôt sur les sociétés	216 223
TOTAL	202 461

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 001 860 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue Grande Armée

75116 PARIS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
525 629 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 525 629 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

BDO IDF

**Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat au Comptes
au capital de 5.365.000 €**

**Siège social : 7, rue du Parc de Clagny (78000) VERSAILLES
RCS VERSAILLES 307 571 000**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 FEVRIER 2020

& & & &

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

Résolution proposée par le président et adoptée par l'assemblée générale

DEUXIEME RESOLUTION (AFFECTION DU RESULTAT)

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 483.091 €, de la façon suivante :

Origine

Capital :	5.365.000 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport :	1.746.542 €
Réserve légale :	536.500 €
Autres réserves :	749.609 €
Report à nouveau :	138.789 €
Résultat de l'exercice :	483.091 €

Affectation du résultat

Distribution de dividendes :	483.091 €
------------------------------	-----------

En outre, il est prélevé la somme de 138.789 € au poste « Report à nouveau » (lequel s'élèvera ainsi à 0 € après prélèvement) et la somme de 483.310 € au poste « Autres réserves » (lequel s'élèvera à la somme de 266.299 € après prélèvement) afin de distribuer un dividende global de 1.105.190 €.

Le dividende brut à répartir entre les associés serait ainsi fixé à 5,15 € par action. Il serait mis en paiement selon les modalités juridiques, sociales et fiscales ci-après :

- ✚ Sur le plan juridique, la mise en paiement de ces dividendes interviendrait au plus tard le 30 juin 2020, par chèque, virement bancaire ou par inscription au crédit des comptes courants des associés bénéficiaires.
- ✚ Sur le plan social, les dividendes bruts versés aux personnes physiques dont le domicile fiscal est situé en France feraient l'objet lors de leur mise en paiement, d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % composé de : 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

- ✚ Sur le plan fiscal, les dividendes versés aux personnes physiques dont le domicile est situé en France seraient éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3°-2 du code général des impôts et font l'objet, lors de leur mise en paiement, d'une retenue de 12,8 % correspondant au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'assemblée générale prendrait acte que :

- le montant brut des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligible à la réfaction de 40 % s'élèverait à 190,55 €.
- compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 7.914.341 € ;
- les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au titre des trois derniers exercices :

<i>Exercice</i>	<i>Montant total des dividendes distribués</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes morales)</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes physiques)</i>
30/09/2016	Néant	Néant	Néant
30/09/2017	748.521 € (3,487 € par action)	748.384,97 €	136,03 €
30/09/2018	772.560 € (3,60 € par action)	772.426,80 €	133,20 €

Il serait rappelé une distribution exceptionnelle aux associés d'une somme de 1.223.220 € suivant l'assemblée générale du 23 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Pour extrait certifié conforme
Par M. Jean-François NOEL
Président*



BDO IDF

SAS au Capital de 5 365 000 euros

7 Rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 30 Septembre 2019

Adresse postale

Boite Postale 10.105

95 rue de Lyon
89203 AVALLON CEDEX

Tél. 03 86 34 55 05
Fax 03 86 31 66 25

Email: paupert@groupe-excel.fr

- 1 -

Société par Actions Simplifiée au Capital de 5 000 € - Siège social : 95 rue de Lyon 89200 AVALLON
SIRET : 823 424 809 00015 APE : 6920 Z N° TVA : FR 74 823 424 809 RCS AUXERRE B

CRCC
COMPAGNIE
RÉGIONALE DE
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
PARIS

BDO IDF

SAS au capital de 5 365 000 Euros

Siège social : 7 Rue du Parc de Clagny – 78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 25 Février 2020

Comptes Annuels – Exercice Clos le 30 Septembre 2019

Aux actionnaires de la société BDO IDF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO IDF relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- 2 -

Justification des appréciations

En application des dispositions légales de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le fonds commercial et le mali technique de fusion afférant à cet actif sous-jacent, dont les montants nets figurant au bilan au 30 Septembre 2019 s'établissent à 6 674 553 euros font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.
Nos travaux ont consisté à :
 - apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
 - à revoir les calculs effectués par la société,
 - à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Avallon,
Le 18 Février 2020

AVALLON AUDIT (A2)



Représentée par
Jean Luc PAUPERT
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la CRCC de Paris

AVALLON AUDIT A2
Société de commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS
SAS au capital de 5.000 Euros
820 424 000 RCS Auxerre
95 rue de Lyon 89200 AVALLON
Tél 03.86.34.55.05

- 4 -

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- 5 -

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018	2018 (1)	2018 (2)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	19 693 997	17 614 361	2 079 636	11,81
Production vendue (services)	19 693 997	17 614 361	2 079 636	11,81
Chiffre d'affaires net	59 359	80 330	-20 971	-26,11
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracom.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	766 465	18 967	-18 967	-100,00
Reprises sur provisions (8. amort.), tsf charges	1 710	233 566	532 899	228,16
Autres produits	6 377	6 377	-4 667	-73,19
Total produits d'exploitation (1)	20 467 442	17 639 271	2 668 934	14,42
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock	6 443 206	5 865 990	677 216	11,54
Autres achats et charges externes (a)	540 869	415 245	125 624	30,25
Impôts, taxes et versements assimilés	8 239 079	7 248 658	990 420	13,66
Salaires et traitements	3 701 289	3 075 630	627 659	20,42
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amors.	192 168	167 956	24 212	14,42
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	357 876	332 342	25 535	7,68
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	199 288	17 132	182 156	NS
Autres charges	38 067	25 075	10 992	43,84
Total charges d'exploitation (2)	19 869 841	17 469 677	2 668 934	15,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	652 331	727 244	-74 913	-10,30
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	78 472	344 537	-266 065	-71,22
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	203	2	201	NS
Reprises sur provisions et dépréciat et tsf chaig				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (3)	78 675	344 539	-265 864	-71,22
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilés (4)	12 073	16 867	-4 793	-28,42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (4)	12 073	16 867	-4 793	-28,42
RESULTAT FINANCIER (1-2)	66 601	327 672	-261 071	-79,67
RESULTAT COURANT avant impôt	718 932	1 054 916	-336 983	-31,85

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(1)	Abs.(2)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		2 182	-2 182	-100,00
Sur opérations en capital	5 337	60 063	-54 726	-91,11
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		3 005	-3 005	-100,00
Total produits exceptionnels (1)	5 337	65 250	-59 913	-91,32
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	23 638	40	23 598	NS
Sur opérations en capital	4 305	14 467	-10 162	-70,24
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	10 774	10 774	0	0,00
Total charges exceptionnelles (2)	38 717	25 281	13 436	53,16
RESULTAT EXCEPTIONNEL (1-2)	-33 380	50 743	-84 123	-165,78
Participation des salariés aux résultats (X)				
Impôts sur les bénéfices (X)	202 461	194 309	8 152	4,20
Total des produits (1-2+X)	20 564 980	18 233 059	2 331 925	12,80
Total des charges (3+X)	20 063 085	17 371 710	2 691 375	15,49
BENEFICE OU PERTE	483 091	911 349	-428 258	-46,99
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

AVALON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la compagnie de Paris
SAS au capital de 5 000 Euros
922 421 500 RCS AVALON
95 rue de Lyon 93200 AVALON
Té1 03.36.34.55.05

Bilan actif

Capital souscrit non appelé	Empr.	Amortissement Dépréciations	Autr.	Val.
				30/09/2019
ACTE MOBILE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	65 048	64 743	305	305
Concessions, baux, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	6 034 926	2 17 700	5 817 226	5 817 226
Autres immobilisations incorporelles	685 362		685 362	685 362
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 875 594	1 398 847	476 747	438 624
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				71 991
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	2 617 906		2 617 906	2 617 906
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	180 328		180 328	150 095
Autres immobilisations financières	159 666		159 666	108 982
TOTAL ACTE MOBILE				
ACTE CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et frais				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 392 506	479 589	4 912 917	5 999 557
Autres créances	1 937 543		1 937 543	1 289 751
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	935 425		935 425	407 810
Charges constatées d'avance (3)	219 136		219 136	104 034
TOTAL ACTE CIRCULANT				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL				
(1) Dont droit au bail	20 103 439	2 160 879	17 942 560	17 691 642
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)		646 335		621 834

Bilan passif

AVALLON AUDIT A2

Service de commissariat aux comptes
 Société mère de la compagnie de PARIS
 SAS au capital de 100 000 000 €

Capital	30/09/2019	30/09/2018
Capital	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 746 542	1 746 542
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	749 609	749 609
Autres réserves	138 789	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	483 191	911 346
Provisions réglementées	43 550	32 776
TOTAL CAPITAUX PROPRES		
9 068 092		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
62 000		
Provisions pour risques		
525 629		
388 341		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
388 341		
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	234 308	270 656
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	942 927	1 039 570
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 508 913	1 060 854
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 325 742	3 035 145
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 047	43 189
Autres dettes	2 239 912	2 264 096
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES		
8 291 936		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL		
17 842 560		
17 691 642		
(1) Dont à plus d'un an (a)	257 465	275 020
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 074 431	7 686 506
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe



C. Lumb

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 17 942 560 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 483 091 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : de 1 à 8 ans
- * Matériel informatique : de 1 à 8 ans
- * Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

AVALLON AUDIT A2
Société de commissariat aux comptes
Insoumise de la compagnie de DMS
823 421 000 RCS Alsace
68, rue de Lyon 68200 AVALLON
Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant			91 867	326 463
Acquisitions		234 596		
Apports				
Creations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	234 596	91 867	326 463	
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		71 991		71 991
Virements vers l'actif circulant			10 950	73 584
Cessions	46 888	15 746		
Scissions				
Mises hors service		163 323		163 323
Diminutions de l'exercice	46 888	251 060	10 950	308 898

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Fonds commercial : 639 627€

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Abaisse	Relative	Recette et apport	Globale
Clientèle reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Clientèle reçue en apport en 2001			2 286 735	2 286 735
Clientèle achetée en 2002	90 720		90 720	90 720
Clientèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Clientèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise			118 758	118 758
Clientèle achetée en Février 2005	15 000		15 000	15 000
Clientèle achetée en Décembre 2009	31 330		31 330	31 330
Clientèle achetée en Juin 2010	7 288		7 288	7 288
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			465 885	465 885
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Clientèle achetée en 2014	540 000			540 000
Total	684 338		5 350 588	6 034 926

Dépréciation du fonds commercial : 217 700 €

AVALLON AUDIT AL

Société de commissariat aux comptes

Inscrite auprès de la compagnie de PARIS

SAS au capital de 100000 Euros

823 424 000 RCS Auxerre

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tel 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 889 178 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	180 328		180 328
Autres	159 666		159 666
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Complexes rattachés	5 392 506	4 817 187	575 338
Autres	1 937 543	1 866 546	70 997
Capital souscrit - appelé, non versé	219 136	219 136	
Charges constatées d'avance			
Total	7 889 178	6 902 849	986 329
Prêts accordés en cours d'exercice	30 233		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	646 784
Clients - Factures à établir groupe	711 851
Fourn. avoirs non reçus	8 071
Fourn. avoirs non reçus groupe	25 546
Prov. Charges soc. à recevoir	26 529
Int. courus CIC-PM à Recevoir	1 063
Total	1 419 844

AVALLON AUDIT A2
 Co-AG de comptabilité aux comptes
 03 rue de la République
 69002 LYON
 Tél: 03.36.34.55.05

03 36 34 55 05

03 rue de la République

69002 LYON

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/03/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	911 349
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	911 349
Affectations aux réserves	
Distributions	772 560
Autres répartitions	
Report à Nouveau	138 789
Total des affectations	911 349

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2019
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 746 542				1 746 542
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	749 609				749 609
Report à Nouveau	911 349	138 789	138 789	911 349	138 789
Résultat de l'exercice		-911 349	483 091	911 349	483 091
Dividendes		772 560			
Provisions réglementées	32 776		10 774		43 550
Total Capitaux Propres	9 341 776		632 655	911 349	9 063 082

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	32 776	10 774		43 550
Prets d'installation				
Autres provisions				
Total	32 776	10 774		43 550
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		10 774		
Exceptionnelles				

AVALLON AUDIT AG
 Société de commissariat aux comptes
 Inscriptions de la chambre de Paris
 928 427 019 RCS Annexe
 93 rue de Lyon 93200 AVALLON
 Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 291 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine				
- à 1 an au maximum à l'origine	234 308	72 593	161 715	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 508 913	1 508 913		
Dettes fiscales et sociales	3 325 742	3 229 992	95 750	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	982 974	963 074		
Produits constatés d'avance	2 239 912	2 239 912		
Total	8 291 850	8 074 431	267 466	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 740			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 088			
(**) Dont envers les associés	100			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 100 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn fact.non parvenues	548 879
Fourn fact.non parvenues groupe	66 626
Int courus C/C PM à Payer	10 216
Personnel - Prov.CP RTT 13eMois	676 923
Personnel - Provision Primes	67 667
Personnel - Provision Intressement	230 000
Personnel - Autres charges à payer	188 647
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13eMois	294 743
Prov.Charges soc. s/Primes	27 624
Etat - charges à payer	75 674
Clients - Avoirs à établir groupe	8 230
Total	2 174 928

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
219 136		
219 136		

Produits constatés d'avance

Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
2 239 912		
2 239 912		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

	30/09/2019
EXPERTISE COMPTABLE	10 949 366
AUDIT	4 394 723
SOCIAL	691 198
JURIDIQUE	841 366
CONSEIL	2 107 625
AUTRES	709 719
TOTAL	19 693 997

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation	78 472	344 537
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	203	2
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	78 674	344 538
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	12 073	16 867
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	12 073	16 867
Résultat financier	66 601	327 672

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	274	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 364	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 305	
Amortissements dérogatoires	10 774	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 337
TOTAL	38 717	5 337

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 735 896 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	43 550
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
PV Sursis report impôt au 30/09/2001	1 936 102
PV Sursis report impôt au 30/09/2012	56 661
PV Sursis report impôt au 30/09/2012	450 720
PV Sursis report impôt au 30/09/2002	132 224
PV Sursis report impôt au 30/09/2012	465 884
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	3 085 161
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	137 288
Liés à d'autres éléments	
IFC	525 629
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	662 917
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	735 896
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Crédit Impôt Mécanat	-13 762
Impôt sur les sociétés	216 223
TOTAL	202 461

Autres informations**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 001 860 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS

AVALLON AUDIT A2
Société de conseil en audit
Immeuble de la Courbe de Bois
215 Avenue de l'Industrie
80100 BOIS ABBAYE
CS 1000 LYON 8220 AVALLON
Tél. 03.38.34.55.05

Engagements de retraiteMontant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
525 629 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 525 629 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.